

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 12 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un le 12 mai à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au 1^{er} étage du foyer municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 6 mai 2021

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres présents :

Présents : Mmes, MM. – Christel AVIGNON BELKHIR – Agnès BELLAGAMBA – Richard BLETON (arrivé à la délibération n°1) - Damien BRUNET - Yves CHAREYRE – Nadine CHOCRAUX – Philippe COLORICCHIO – Laurence DELBECQ - Dominique ESCURE – Amandine JAMY – Vincent LACAZE – Ludovic LACROIX – Delphine LIATARD – Guillaume LUYTON – Laure RENAUD – Cécile RIVIER – Juan VASCHALDE - Georges VELUIRE

Procuration : Mme Odile LABROY à Mme Amandine JAMY

Secrétaire de séance : Mme Laurence DELBECQ

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire des attributions du Conseil municipal :

- **DIA : Non usage du droit de préemption pour 4 DIA** : 60 chemin des Collières – 16 rue Franz Liszt -24 rue Maurice Ravel – 7 impasse des Maubels.
- **Piste BMX : signature d'un marché de travaux avec l'entreprise SAS CHEVAL TP pour un montant de 181 861.94 € HT.**

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2021

Votants : 18 Pour : 18

Arrivée de M. Richard BLETON

DEMANDE DE SUBVENTION POUR ALARME PPMS COMPLEXE SCOLAIRE

Rapporteur : M. Dominique ESCURE

Il est exposé ce qui suit :

Il est proposé d'approuver le projet d'installation d'une alarme PPMS au complexe scolaire d'un montant de 7 100 € HT et de solliciter une subvention de 3 550 € auprès du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance)

Votants : 19 Pour : 19

REINFORCEMENT RESEAU BT POSTE CIMETIERE

Rapporteur : M. Ludovic LACROIX

Il est exposé ce qui suit :

Il est proposé d'approuver le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme de renforcement du réseau BT à partir du poste LE CIMETIERE par mutation en 630 Kva. Dépense prévisionnelle HT 3 236.31 €, participation communale 0.

Votants : 19 Pour : 19

DECISION MODIFICATIVE N° 1 – CREANCE ETEINTE

Rapporteur : Mme Laurence DELBECQ

Il est exposé ce qui suit :

La Trésorerie nous a fait parvenir une créance éteinte d'un ancien locataire suite à une procédure de surendettement. Il convient d'émettre un mandat au compte 6542 pour un montant de 640.83 €. Il vous est proposé la décision modificative suivante : virement de 641 € du compte 673 titres annulés sur exercice antérieur au compte 6542.

Votants : 19 Pour : 19

RECRUTEMENT POUR ASSURER LE REMPLACEMENT TEMPORAIRE DE FONCTIONNAIRES OU AGENTS CONTRACTUELS

Rapporteur : M. Guillaume LUYTON

Il est exposé ce qui suit :

Il est proposé d'adopter une délibération permettant le recrutement en CDD pour assurer le remplacement de fonctionnaires ou d'agents contractuels pour les cas suivants :

- temps partiel,
- congé annuel,
- congé maladie,
- congé de maternité ou pour adoption, congé parental ou congé de présence parentale, congé de solidarité familiale,
- accomplissement du service civil ou national, rappel ou maintien sous les drapeaux,
- participation à des activités dans le cadre des réserves opérationnelles, de sécurité civile ou sanitaire.

Votants : 19 Pour : 19

SCHEMA DE MUTUALISATION DE PORTE DE DROMARDECHE

Rapporteur : M. Dominique ESCURE

Il est exposé ce qui suit :

Un Schéma de mutualisation a été mis en place sur le territoire de Porte de DrômArdèche à compter du 1^{er} janvier 2017. Ce Schéma prévoyait la mutualisation des postes suivants :

le service Autorisation du droit des sols (ADS), le Système d'Information Géographique (SIG), le service Moyens mutualisés, l'achat mutualisé, l'informatique et les formations.

Avec le renouvellement des Conseils municipaux, un nouveau Schéma de mutualisation doit être validé pour la période 2021-2026.

Pour ce faire, une commission mutualisation a été créée et s'est réunie les 28 janvier et 3 mars 2021. Entre ces deux dates et sur la base des éléments issus de la première réunion de la commission, un questionnaire a été transmis aux communes du territoire pour définir les nouvelles actions à intégrer au Schéma.

Lors de sa réunion du 3 mars, la commission a décidé de maintenir les postes de mutualisation du précédent Schéma et d'approuver deux nouvelles pistes de mutualisation que sont la gestion des animaux errants et le conseil juridique.

Ces deux pistes sont intégrées dès à présent au Schéma, mais leur concrétisation ou non ainsi que leurs modalités d'exécution seront étudiées dans les mois à venir.

Le projet de Schéma a été présenté lors du Conseil communautaire du 25 mars 2021.

Financement :

- Informatique, financée à 100 % par la Communauté de communes,
- Participation financière de la Communauté de communes sur des services utilisés principalement par les communes (poste SIG, matériel communautaire).

La répartition du financement entre les Communes est faite selon 2 critères : la population pour 70 %, un critère de péréquation, effort fiscal + potentiel fiscal pour 30 %, plafonné pour les très petites communes.

Conformément à la réglementation, les communes du territoire doivent donner leur avis sur le projet de Schéma avant la délibération du Conseil communautaire prévue pour juillet 2021.

Votants : 19 Pour : 19

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

ELECTIONS 20 ET 27 JUIN

Il est établi un état de présence pour la tenue des bureaux de vote.

RESTAURATION SCOLAIRE

La MFR arrêtant les livraisons pour les communes périphériques, un appel d'offres a été publié. La date limite de réception des offres est le 16 juin.

CRITERIUM DU DAUPHINE LIBERE

Passage sur la commune le 3 juin entre 13h30 et 15 h lors de l'étape St-Chamond/St-Vallier (arrivée à St-Vallier vers 16 h). L'étape sera filmée et télévisée à partir de la commune d'Hauterives. La commission associations va se réunir pour voir quelles animations peuvent être mises en place.

MAISON DE SANTE

Arrivée d'une réflexologue plantaire début juin et d'une magnétiseuse naturopathe début juillet.